

Italie : prison pour ceux qui s'opposent à la réquisition de leurs maisons secondaires pour les migrants

écrit par Fallaci | 24 novembre 2016



L'Italie, contrainte par l'accord de Dublin, de reprendre les migrants qui se sont échappés en Europe, se voit dans l'obligation d'accepter leur retour, soit environ 1,5 millions de migrants économiques, tous musulmans Africains, sans tenir compte de ceux qui débarquent perpétuellement, ni de ceux qui sont déjà sur son sol.

Pour affronter cette situation, le ministre de l'intérieur Â. Alfano, n'a rien trouvé de mieux, que de violer tous les droits des Italiens et, pour se faire à déjà pris toutes les dispositions les plus ignominieuses :

Migrants, le chantage Alfano : Prison pour ceux qui s'opposent aux réquisitions.

Selon des sources du ministère de l'Intérieur, le plan du « Viminal » (Palais où siège le Ministère de l'Intérieur)

prévoit des policiers et des «mesures privatives de liberté » pour ceux qui s'opposent à la réquisition de leurs biens immobiliers pour les migrants.

Le ministère de l'Intérieur, en la personne d'Angelino Alfano, se prépare à saisir les biens des Italiens pour les remettre aux migrants.

Il le fera seulement après le 4 Décembre, c'est-à-dire après le [référendum](#), pour empêcher que les protestations des citoyens n'influent sur l'issue du vote.

Parce que ce sont justement les révoltes qui préoccupent Alfano. Les barricades de Goro et Gorino contre la saisie d'un hôtel pour y mettre 15 réfugiés ont occupé pendant des jours les premières pages des journaux, et a mis le gouvernement dans l'embarras. Les services secrets auraient déjà fait un fichage des villes où il est possible que les citoyens s'organisent en comités pour se rebeller contre les réfugiés . Les réquisitions continueront, et selon le journal l'Opinione , qui cite des sources du ministère de l' Intérieur, l'exécutif serait prêt à prendre des mesures drastiques contre ces citoyens qui s'opposent à l'utilisation des biens privés par les migrants .

La prison pour ceux qui s'opposent aux migrants

« Les services secrets – écrit le journal – semblent avoir déjà alerté le gouvernement sur d'éventuelles manifestations violentes possibles des Italiens qui ne sont pas disposés à se faire réquisitionner leur bien immobilier. » » Qu'est – ce que cela signifie ? Selon le journal l'Opinione , **le plan, « étant donné le caractère exceptionnel de l'événement et le peu d'empressement des Italiens à coopérer à l'accueil », serait d'envoyer au moins 2.000 policiers, gendarmes, membres de la garde financière, et soldats .**

Le ministère de la Justice serait même carrément prêt à assurer « *des processus rapides et des places en détention* » pour ceux qui s'opposent au plan du ministère de l'Intérieur.

En somme : la prison pour ceux qui ne sont pas d'accord.

Apparemment, les réquisitions ne seraient pas payées. Cela parce que l'Intérieur n'a pas les fonds nécessaires pour payer les propriétaires des maisons, puisque l'argent est déjà engagé pour l'accueil des migrants dans des centres gérés par les coopératives et les « onlus » (« Organisations sans but lucratif d'utilité sociale »). **En outre, le propriétaire**

devrait également continuer à payer les impôts IMU (sur les biens immobiliers possédés) et Tasi (pour les services municipaux fournis) .

En théorie, on pourrait recourir à la justice pour obtenir une indemnisation, mais dans ce cas le temps « judiciaire » serait très long, et le résultat loin d'être acquis. Toujours selon la source du ministère cité par l'Opinione, la mesure d'Alfano serait «temporaire», mais pourrait « devenir définitive, et être requalifiée en expropriation, si à l'encontre du propriétaire étaient retenus des infractions subversives contre l'Etat ».

Donc: ceux qui s'y opposent peuvent perdre à jamais leur maison.

Selon des indiscretions des employés du ministère, le plan pour les réquisitions commencerait par Pescara, une ville qui deviendrait une sorte de banc d'essai pour le reste de l'Italie. L'objectif est de diminuer le recours aux centres d'accueils des coopératives, car ils sont plus coûteux et moins transparents que le système des SPRAR (Services centraux de protection des demandeurs d'asile et des réfugiés).

Ce serait les résidences secondaires vides qui seraient concernées.

<http://www.ilgiornale.it/news/politica/migranti-ricatto-alfano-carcere-chi-si-oppone-requisizioni-1334580.html>

Traduction Steve Preve

Note de Christine Tasin

S'il n'y a pas de révolte populaire empêchant l'inacceptable, il faudra passer à des actions individuelles.

Résidence secondaire occupée par des clandestins ?
Expropriation ?

Perdue pour perdue, il va falloir imiter Attila.

Là où les Résistants passent rien ne repousse. Si j'avais une résidence secondaire et que le gouvernement européiste veuille y installer des migrants, perdue pour perdue, j'y mettrais le feu. On n'aura bientôt plus d'autre solution. C'est ça ou crever et laisser nos enfants crever la bouche ouverte.